

# Qu'est-ce que le Comité permanent UNIMARC?

---

par Elisabeth Freyre\*

**L**e Comité Permanent UNIMARC souvent désigné sous le sigle PUC (Permanent Unimarc Committee), a été créé en 1991 sous l'égide du programme fondamental UBCIM (Contrôle bibliographique universel et MARC international) de l'IFLA et en concordance avec la résolution n° 5 prise au cours du pré-séminaire concernant les notices bibliographiques à la Conférence Générale de l'IFLA de 1990.

Le principal objectif de ce comité est de contrôler et faire évoluer les formats UNIMARC (bibliographique et autorité) en concordance avec les principes du contrôle bibliographique universel.

Ce comité est constitué au minimum de 7 membres et au maximum de 9 membres permanents qui ont une expertise en format UNIMARC et proviennent de différents pays et institutions ayant, eux-aussi, une expérience du format UNIMARC. Douze correspondants au maximum, représentant d'autres régions que les membres permanents, peuvent être nommés pour une période de 2 ans

par le Comité en accord avec le Bureau de l'UBCIM.

Le comité, coordonné par Marie-France Plassard, responsable du programme UBCIM de l'IFLA, se réunit une fois par an.

A la 8<sup>ème</sup> réunion qui s'est tenue à Zagreb les 20 et 21 mars 1997, les membres permanents suivants ont été élus ou réélus : Présidente : Mirna Willer, National and University Library, Zagreb; vice-présidente : Brian Holt, The British Library, Boston Spa; Rosa Galvao, Biblioteca Nacional, Portugal; Volker Henze, Die Deutsche Bibliothek, Francfort; Sally McCallum, Library of Congress, Washington; Christina Magliano, ICCU, Rome; Yakov Shraiberg, Russian National Public Library for Science and Technology, Moscou; Kiyoko Tamura, National Diet Library, Tokyo.

Et Elisabeth Freyre, Bibliothèque nationale de France, représentant les bibliothèques françaises.

Quels nouveaux projets ont été lancés à la dernière réunion annuelle de mars 1997?

---

\* Représentante française du Comité Permanent UNIMARC, Bibliothèque nationale de France.

### **Définition d'un format UNIMARC pour les données locales.**

Pour ce projet, la représentante française au Comité permanent UNIMARC apportera son expertise acquise dans le cadre du groupe de travail français sur les données locales qui regroupe la DISTNB, le Ministère de la Culture, l'ABES et la BnF.

### **Définition d'un format UNIMARC pour les classifications.**

Ce projet fait suite à la recommandation faite par un groupe de travail commun aux sections de l'IFLA, "Classification et indexation" et "Technologies de l'information", chargé d'étudier cette question. Il a donc été décidé à Zagreb de constituer un groupe de travail autour du représentant britannique au Comité permanent UNIMARC (Brian Holt) composé de membres provenant de Croatie, du Portugal et de France, d'un représentant du consortium Dewey et d'un représentant de la Classification décimale universelle afin d'élaborer une proposition de format. Pour la France, c'est Patricia Le Galèze, responsable du fichier d'autorité Dewey de la BnF qui a été nommée.

### **Révision du format UNIMARC (Autorités)**

Le Comité Permanent UNIMARC envisage de publier une nouvelle édition de ce format dont la publication en anglais date de 1991 et la traduction française réalisée par la BnF de 1996. Il examinera avec intérêt les conclusions du projet européen AUTHOR qui a pour objectif de mettre à la disposition des catalogues les fichiers d'autorité noms de personnes et collectivités des bibliothèques nationales participantes (Belgique, Espagne, Portugal, Royaume-Uni, France), et qui a réalisé une conversion en UNIMARC des notices d'autorité auteurs à partir des différents formats nationaux des partenaires. Ce comité prendra également en compte les recommandations du groupe de travail IFLA sur la définition d'une notice d'autorité minimale.

### **Information sur le bloc des 4XX et**

### **la zone 856 de l'UNIMARC bibliographique**

*Bloc des 4XX (zones de liens entre notices).*

La méthode de non-imbrication des zones pratiquée et proposée par la BnF a été acceptée lors de la réunion du Comité permanent UNIMARC de Paris en 1996. Il a été décidé à Zagreb de présenter les deux méthodes (imbrication et non-imbrication) dans la deuxième mise à jour de «UNIMARC Manual — Bibliographic Format» et de décrire pour chacune d'elle ses avantages et ses inconvénients.

*Zone 856 (Mode d'accès aux données électroniques).*

La description de cette zone figurera dans la deuxième mise à jour de «UNIMARC Manual — Bibliographic Format». En attendant, vous pouvez avoir plus d'information en consultant le serveur IFLANET (voir ci-dessous).

• Où trouver plus d'information sur les travaux du Comité Permanent UNIMARC?

Consultation sur le WEB. Elle peut se faire sur le serveur miroir IFLANET basé à l'INIST (<http://ifla.inist.fr/>). Vous pouvez en particulier consulter une version succincte du format UNIMARC bibliographique (<http://ifla.inist.fr/VI/3/p1996-1/concise.htm>).

• La diffusion des ouvrages et des documents publiés par le PUC sont diffusés par K.G. Saur et peuvent être commandés en France à l'adresse suivante : Didier Erudition 6, rue de la Sorbonne 75 005 PARIS. Vous pourrez en particulier, y commander la "deuxième mise à jour de la 2<sup>e</sup> édition de *UNIMARC Manual — Bibliographic Format*, qui paraîtra en anglais à la fin de l'année.

• Rappel : La traduction française de l'UNIMARC (Autorités) réalisée par la BnF est disponible à : Bibliothèque nationale de France Service commercial 2, rue Vivienne 75 084 Paris Cedex 02. Fax : 01 47 03 81.72. Adresse internet : [commercial@bnf.fr](mailto:commercial@bnf.fr)